

I. L'unité italienne : une unification progressive soutenue par la France

Cours du manuel Hachette p.144, à compléter par le manuel Hatier p.142

Comment la France participe-t-elle à l'unification de l'Italie ?

A Une unification par les Italiens difficile

- En 1848, la péninsule italienne est divisée en de nombreux États : des États indépendants, comme les duchés de Parme, Modène et de Toscane au centre, le royaume des Deux-Siciles au sud et le royaume de Piémont-Sardaigne à l'ouest, les États pontificaux autour de Rome, mais aussi des territoires occupés par l'Autriche, la Lombardie et la Vénétie, au nord-est.
- La première guerre d'indépendance menée par le Piémont en 1848-1849 est un échec : les tentatives des patriotes italiens pour chasser les Autrichiens d'Italie sont mises en échec par la défaite militaire du roi du Piémont Charles-Albert à Novare. Il doit abdiquer en faveur de son fils Victor-Emmanuel II et se retire au Portugal.
- Il faut donc rechercher des alliés en Europe susceptibles de soutenir cette unification. Cavour, chef du gouvernement piémontais, rencontre secrètement à Plombières l'empereur Napoléon III (1858). En échange du soutien diplomatique et militaire de la France, il accepte de céder à l'empereur la Savoie, pourtant berceau de la maison royale du Piémont, et le comté de Nice.

Le Royaume des Deux Siciles comprend le sud de l'Italie et la Sicile.

Le Royaume de Piémont-Sardaigne comprend le nord-ouest de la péninsule italienne et la Sardaigne, l'île au sud de la Corse.

B Une intervention française décisive

- Napoléon III a toujours été favorable au mouvement national italien : dans sa jeunesse, il appartenait aux Carbonari. Mais il ne veut pas que l'unité se fasse au détriment du pape, car l'opinion publique de son pays, très catholique, ne l'accepterait pas. L'alliance entre le Piémont et la France s'engage quand Cavour pousse l'Autriche à entrer en guerre : la deuxième guerre d'indépendance commence.
- Les troupes franco-piémontaises battent les armées autrichiennes à Magenta puis à Solférino en 1859. Ces victoires se font avec de lourdes pertes, ce qui pousse l'empereur français à négocier rapidement avec l'Autriche. L'armistice de Villafranca donne la Lombardie au royaume de Piémont-Sardaigne, mais pas la Vénétie.
- Au printemps 1860, les trois duchés d'Italie, Parme, Modène et la Toscane, qui ne veulent plus de leurs dirigeants, votent leur rattachement au Piémont.

France et Piémont-Sardaigne déclarent la guerre à l'Autriche en 1859

C Une unité autour du Piémont-Sardaigne

- Napoléon III aurait souhaité que le royaume de Naples revienne à sa famille, en vain. Le roi des Deux-Siciles, François II, qui refuse toute nouvelle constitution, doit faire face à une révolution libérale, à l'opposition de son peuple et à un grand isolement diplomatique.
- Garibaldi, un républicain convaincu et fervent artisan de l'unité italienne, embarque à Gênes avec 1 162 hommes en 1860 : c'est l'expédition des Mille, qui agissent avec le soutien secret du roi de Piémont. Sans difficulté, les Chemises rouges débarquent en Sicile à Marsala, et prennent le contrôle rapide de toute l'île. Garibaldi s'empare ensuite de Naples et de l'Italie du Sud, et veut marcher sur Rome avant de se rallier à Victor-Emmanuel II.
- Le 17 mars 1861, le roi de Piémont est proclamé roi d'Italie. Victor-Emmanuel II doit donc attendre la défaite française à Sedan en 1870 face aux Prussiens pour prendre Rome et faire de la ville la capitale de l'Italie.

Après cette conquête par Garibaldi, les habitants des Deux-Siciles votent à leur tour le rattachement au Piémont-Sardaigne

1866 : la Prusse est en guerre contre l'Autriche ; l'Italie en profite pour prendre le contrôle de la Vénétie

- 1) Lisez attentivement ce cours sur l'unification progressive de l'Italie.
- 2) Réalisez un croquis répondant à la question « Comment l'Italie réalise-t-elle son unification avec et malgré ses voisins ? »
 - a- Analysez les termes de la question pour bien la comprendre.
 - b- Sélectionnez dans le cours les informations cartographiables répondant au sujet.
 - c- Classez ces informations en faisant un plan répondant à la question.
 - d- Choisissez les figurés adaptés à chaque information en vous aidant du livret méthodologique.
 - e- Réalisez le croquis.

Comment l'Italie réalise-t-elle son unification avec et malgré ses voisins ?

LEGENDE

I- Les Etats voisins : aides ou freins à l'unification ?

- Un allié : la France de Napoléon III, suite à la rencontre de Plombières en 1858 et surtout jusqu'en juillet 1859
- Territoires cédés par le royaume de Piémont-Sardaigne à la France en échange de son aide dans son unification : le comté de Nice et la Savoie
- Un ennemi principal : l'Empire d'Autriche qui, en 1858, occupe des territoires italiens (Lombardie et Vénétie) et en contrôle d'autres par son influence (les trois duchés)
- La France devient un ennemi au sujet des Etats de l'Eglise à partir de la fin 1859 : les troupes de Napoléon III restent à Rome pour protéger le Pape, afin que l'unité ne se fasse pas à ses dépens
- Etats neutres

II- Une unification progressive entre 1859 et 1870

A- Des territoires conquis par la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche (1859)

- Le Royaume de Piémont-Sardaigne, à l'origine de l'unité italienne, dirigé par le roi Victor-Emmanuel II et son 1^{er} ministre Cavour
- Victoires franco-piémontaises sur l'Autriche
- Lombardie acquise face à l'Autriche suite à l'armistice de Villafranca

B- Des territoires rattachés spontanément par plébiscite (1860)

- Les trois duchés se soulèvent contre leurs dirigeants et votent leur rattachement au Piémont au printemps 1860

C- Des territoires rattachés suite à l'Expédition des Mille (1860)

- Expédition d'un millier de « chemises rouges » dirigés par Garibaldi (expédition des Mille) soutenus secrètement par Cavour
- Royaume des Deux-Siciles qui vote son rattachement au Piémont après la conquête de Garibaldi

D- Les derniers territoires conquis dans le contexte des guerres prussiennes (1866-70)

- Vénétie obtenu suite à la victoire de la Prusse face à l'Autriche à Sadowa en 1866 (négociations menées par la France en échange de sa neutralité dans le conflit)
- Etats de l'Eglise conquis en 1870 lorsque les troupes françaises qui les protégeaient sont rappelées en France après la défaite de Sedan face aux Prussiens et la proclamation de la III^e République



Le rattachement du comté de Nice et de la Savoie à la France

A partir du doc. 5 p.133, donnez les 4 arguments de Victor-Emmanuel II pour justifier la cession de ces territoires à la France. Pour chacun, donnez l'argument reformulé par vos soins et la citation / les lignes du texte qui correspondent. Dans la mesure du possible, apportez des connaissances qui permettent de mieux comprendre ce texte.

Arguments reformulés	Citations du doc. 5 p.133	Explications (connaissances en plus)
Contrepartie logique pour la France des services rendus	Lignes 5 à 9 : « la demande que mon auguste allié Napoléon m'a adressée » ; « des services immenses que la France a rendus à l'Italie »	Alliance suite à l'entrevue de Plombières entre Napoléon III et Cavour. Les troupes françaises interviennent dans la guerre contre l'Autriche aux côtés des troupes piémontaises et remportent les victoires de Magenta et Solférino en 1859. La France négocie auprès de l'Autriche la cession de la Lombardie au Piémont fin 1859.
Liens économiques et commerciaux entre la France et Nice et la Savoie	Lignes 11 à 14	

Ces territoires sont peuplés de français (liens culturels)	Lignes 15 à 17 : « grandes affinités de race, de langage et de mœurs »	Siècle des nationalismes : les Piémontais se battent pour l'unité de la nation italienne dans un Etat nation et doivent reconnaître que ces territoires sont peuplés de Français
Ces territoires ne seront rattachés que dans la mesure où ils le souhaitent	Lignes 17 à 19 : « le sort de ces provinces ne saurait vous être imposé. Il doit être le résultat de votre libre consentement »	Démocratie et libéralisme... De fait, des plébiscites sont organisés dans les deux provinces qui doivent être rattachées. Ils montrent un consentement quasi unanime des populations. Toutefois, on peut s'interroger sur la liberté du consentement dans la mesure où on oblige les gens à voter et que le vote n'est pas secret.